France : un rapport du Sénat fait un état du patrimoine religieux



Article rédigé par FSSPX News, le 26 juillet 2022

Source [FSSPX News] : Alors que la fréquentation des églises est en baisse et que les prêtres sont absents de bon nombre des 36 000 paroisses du pays, les responsables des collectivités locales se sont plaints à plusieurs reprises que l'obligation d'entretenir les églises impose des charges financières impossibles à assumer.

Comme d'autres nations occidentales, la France est confrontée à des questions sur l'avenir de son patrimoine religieux en raison de la sécularisation croissante.

Le rapport constate que le patrimoine religieux français est riche : il est le plus important d'Europe après celui de l'Italie. Il pourrait ainsi y avoir encore 100.000 lieux de culte encore en activité ou non sur le sol du pays. Mais une part significative de ce patrimoine appartient aux collectivités publiques depuis la spoliation des biens du clergé par l'Etat, par la loi du 2 novembre 1789.

Si tous ces édifices n'ont pas une dimension patrimoniale, plus de 40.000 sont antérieurs au XXe siècle et 14.000 d'entre eux sont protégés au titre des monuments historiques. Le rapport reconnaît leur valeur cultuelle, mais aussi historique, culturelle, artistique et architecturale, qui doit être préservée.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

26/07/2022 05:00